



Intervention de S.E. M. Youssef BALLA

**Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès des
Agences basées à Rome**

51^{ème} Session du Comité de la Sécurité Alimentaire (CSA) de la FAO

23-27 octobre 2023

Merci Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma délégation s'associe à la déclaration faite par Madame l'Ambassadeur du Niger au nom du Groupe africain et souhaite ajouter quelques éléments au titre national.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Secrétariat pour la qualité des documents élaborés pour tenir cette session.

Mesdames et Messieurs,

Les effets du Covid-19 exacerbés par les crises politiques dans le monde ont de lourdes conséquences sur le plan humain et économique dans tous les pays de la planète, touchant l'ensemble des secteurs productifs, en particulier le secteur agricole.

Cette situation nous impose tous de faire preuve davantage de résilience, de solidarité, de partage et de coopération, dans les différents domaines d'intérêts communs, en vue de trouver des solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Un engagement politique soutenu au plus haut niveau de la part de la communauté internationale, plaçant le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition en tête des priorités, doit être renforcé dans les 7 prochaines années pour la réalisation de l'ensemble des ODD.

Le Maroc accorde une place importante à la sécurité alimentaire soit au niveau national, en adoptant des stratégies visant à renforcer son secteur agricole, soit au niveau continental et international à travers une contribution au renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Au niveau national, le Gouvernement marocain a adopté récemment, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la nouvelle stratégie « **Green Generation 2020-2023** » visant à contribuer au plan de relance économique national contre les effets du Covid-19 et s'inscrivant en convergence avec le Nouveau Modèle de Développement, en vue de relever les défis de la sécurité alimentaire.

Cette nouvelle stratégie prévoit, entre autres, le renforcement des opportunités de l'**emploi des jeunes appartenant au milieu rural, l'incitation à l'investissement, l'extension progressive de l'assurance agricole, la généralisation de la protection sociale des agriculteurs, la préservation des ressources hydriques et le soutien des cultures irriguées dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (2020-2027)**.

La femme rurale occupe une place importante dans cette stratégie. Tenant compte des besoins de la femme rurale et de son importante contribution au secteur agricole, le Maroc a mis en place un processus d'appui et d'encadrement en faveur de la femme rurale.

M. le Président

Le Maroc demeure fortement engagé en faveur du développement durable du Continent africain, et continuera ses efforts pour forger les conditions d'un partenariat encore plus poussée tout d'abord entre les pays africains mais aussi avec tous les partenaires de développement de l'Afrique.

Dans ce cadre et en adoptant une **coopération Sud-Sud** et triangulaire dans le domaine de la sécurité alimentaire, le Maroc a développé des coopérations avec les pays africains à travers le partage d'expérience dans plusieurs domaines, tel que le renforcement des capacités agricoles, le développement rural, la gestion de l'eau et la lutte contre la désertification.

Le Maroc s'active également avec plusieurs pays et partenaires et bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de deux Initiatives lancées lors de la COP22, à savoir l'initiative Triple A pour l'adaptation de l'Agriculture africaine au changement climatique, et l'initiative Triple S relative au renforcement de la Soutenabilité, la Stabilité et la Sécurité en Afrique.

De même, le Maroc en tant que Partenaire fondateur des 3 Commissions du **Bassin du Congo, de la Région du Sahel, et des Etats Insulaires Africains**, lancées lors du Sommet de l'Action convoqué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en marge de la COP22, en vue de réaliser les objectifs de ces initiatives.

Compte tenu de l'intérêt qu'accorde le Royaume du Maroc au secteur de la pêche, dont dépend la sécurité alimentaire et nutritionnelle de millions de personnes de par le monde, le Maroc a abrité à Rabat, le 12 juillet 2023, la 3^{ème} réunion ministérielle du Processus des Etats africains Atlantiques, ayant mis l'accent sur les opportunités de coopération en matière de l'économie bleue, d'énergie et d'autres domaines liés aux défis communs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En supportant le Programme de Travail Pluriannuel du Comité de la Sécurité Alimentaire 2024-2027, qui sera adopté durant cette session, ma délégation est convaincue qu'il est impératif de mobiliser davantage de financements pour renforcer la coopération internationale et d'accroître le volume des investissements dans l'agriculture et le développement rural, en ciblant des projets durables et résilients en vue de renforcer les systèmes alimentaires et mettre terme à la faim et la malnutrition dans le monde.

Je vous remercie